



N°20
20/06/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr
Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2019 »**



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tournesol

- **Mildiou** : des signalements continuent de nous parvenir. Surveillez vos parcelles.
- **Phomopsis** : risque élevé dans les parcelles atteignant le stade limite passage tracteur.
- **Dégâts d'oiseaux** : déclarez vos dégâts en suivant le lien vers le site Terres Inovia (même lien pour toutes les cultures oléoprotéagineuses).

Toutes cultures

- **Campagnols** : signaler leur présence et dégâts en remplissant [l'enquête campagnols 2019](#).

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Midi-Pyrénées

• Stades phénologiques et état des cultures

Les tournesols du territoire continuent d'avancer en stades. Ils atteignent en moyenne le stade B12 (la sixième paire de feuilles opposées apparaît et mesure environ 4cm de long). Les plus précoces sont au stade E2 (bouton détaché de la couronne foliaire), les plus tardifs dépassent désormais les 6 feuilles.

Période de semis	Stade	Commentaires
Avant début avril	Bouton détaché de la couronne foliaire (E2)	Minorité de situations
Jusqu'au 15 avril	De 8 paires de feuilles à bouton étoilé (B12 à E1)	Environ 25 % des situations
Dernière décade d'avril	6 paires de feuilles (B12)	50 % à 60 % de situations
Début à mi-mai	4 paires de feuille (B8)	5 à 20 % des situations, selon les secteurs

• Mildiou

Le mildiou est un organisme réglementé. Dans le cadre de l'évolution de la résistance aux traitements de semences, un suivi des races de mildiou est organisé.

Si vous rencontrez des situations avec un taux d'attaque significatif (> 5 % de pieds touchés en moyenne sur la parcelle), contactez Terres Inovia ou la FREDON Aquitaine (05.56.37.94.76) afin de réaliser un prélèvement pour déterminer la race présente.

Consultez la note commune INRA-GEVES-Terres Inovia sur le site Terres Inovia avec le lien suivant :

<https://www.terresinovia.fr/-/la-note-commune-2019-sur-le-mildiou-du-tournesol-est-en-ligne>



Symptômes de mildiou sur tournesol
(photo Terres Inovia)

Evaluation du risque : des signalements continuent de nous parvenir. Les abats d'eau et pluies régulières enregistrées autour des semis dans certains secteurs ont pu favoriser le développement du pathogène. La surveillance des parcelles s'impose.

• Phomopsis

D'après le modèle Asphodel, le seuil de 50 % d'asques mûrs, à partir duquel les premières projections significatives sont possibles, a été atteint, selon les secteurs, fin mai début juin (23/05 au 04/06), soit environ 10 jours plus tard qu'en 2018.

Les périodes climatiques favorables aux contaminations sont atteintes depuis cette période et des phases de contamination plus ou moins longues ont eu lieu selon les secteurs. Depuis début juin, il y a eu maximum 3 phases successives de contamination (contre 6 l'année dernière à cette date). Le risque *a priori*, bien qu'ils soient présents, semble être moins important que l'année dernière.

Période de risque : stade limite passage tracteur (stades E1-E2).

Evaluation du risque : compte-tenu du niveau de contamination indiqué par le modèle et des conditions météorologiques plutôt favorables à la maladie, le risque phomopsis est élevé sur les parcelles qui sont ou qui seront très prochainement au stade limite passage tracteur. Pas de symptômes observés à ce jour.

Le risque concerne :

- les variétés TPS (très peu sensibles) uniquement à fort développement végétatif en sols profonds qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT).
- les variétés PS (peu sensibles) qui ont ou vont atteindre prochainement le stade limite passage tracteur (LPT) dans les situations à risque phomopsis ci-dessous :
- les sols profonds
- les sols moyennement profonds avec au moins un des caractères suivants :
 - semis avant le 15 avril, ou peuplement de plus de 60 000 plantes/ha
 - ou reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.
 - les variétés S (sensibles) dans toutes les situations.

Consultez les prochains BSV pour suivre l'évolution du risque.

• Oiseaux et petits gibiers

Des cas d'attaques d'oiseaux et de gibiers à plumes ont été signalés sur l'ensemble du territoire. Le phénomène semble en augmentation par rapport à 2018 et 2017, années où les attaques avaient été moins importantes. Certaines attaques ont présenté une forte intensité et entraîné des re-semis.

La surveillance des parcelles et la mise en place d'effaroucheurs paraît être une solution efficace si l'on respecte quelques recommandations (plus d'infos sur terresinovia.fr/tournesol).

Signalez en ligne vos dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol (et autres oléoprotéagineux dont soja) !

Terres Inovia reconduit comme en 2018 l'enquête déclarative des dégâts d'oiseaux et petits gibiers sur tournesol afin d'établir un diagnostic national.

Ces déclarations de dégâts permettent d'appuyer, par des éléments chiffrés, les demandes ou les renouvellements de classement en nuisible des espèces les plus dévastatrices pour le tournesol. Parallèlement, Terres Inovia localise ainsi les zones les plus touchées par les dégâts, l'objectif est d'identifier les différences entre les zones impactées, les conditions particulières liées au paysage agricole, etc.

https://www.terresinovia.fr/-/declarer-ses-degats-d-oiseaux-et-visualiser-les-zones-a-risque?p_r_p_categoryId=130439&p_r_p_tag=40916&p_r_p_tags=472601



Dégâts d'oiseaux sur plantules de tournesol

A gauche, les cotylédons sont touchés mais la plante pourra poursuivre son développement

A droite, l'apex et par conséquent la plante est détruite

(Photos : Terres Inovia)

• Verticillium

Les premiers symptômes ont été confirmés dans le réseau, principalement sur des variétés sensibles. A ce jour, peu d'évolution des symptômes

A ce jour, le seul moyen de lutte passe par le choix variétal. De ce fait, repérez les parcelles présentant des symptômes de verticillium. Cette identification permettra d'adapter en conséquence le choix variétal pour les campagnes suivantes, cette maladie étant de plus en plus présente sur le territoire.

Attention à la confusion avec les symptômes liés à une carence en bore :



Verticillium :
Petites taches jaune vif sur feuilles basses puis chlorose inter-nervaire plus ou moins large. Les tissus finissent par brunir et mourir. Les nervures restent vertes.

Verticillium sur tournesol
(Photo : Terres Inovia).



Carence en bore sur tournesol
(Photo : Terres Inovia).

Carence en bore :
Gaufrage puis décoloration de la feuille et grillure sèche de la base du limbe (zones inter-nervaires, côté pétioles).

• **Carence en molybdène**

Des symptômes de carence en molybdène ont été rapportés dans le Lot-et-Garonne et le Gers. Il ne s'agit que de cas isolés, cette carence étant principalement inféodée au type de sol (sols acides). Les carences sévères peuvent être corrigées par un apport en végétation.



Carence en molybdène sur tournesol
(Photo : Terres Inovia).

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.



2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus: téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" et la [note nationale BSV](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agro d'Oc, Arterris, CAPA, CASCAP, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, Epi Salvagnacois, Groupe Caussade, Lycée d'Enseignement Général et Technologique de Toulouse-Auzeville, Qualisol, Terres du Sud, Terres Inovia, Val de Gascogne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".